

CERTIFICAT DE DÉPOT DES FONDS
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE

LES SOUSSIGNÉS :

M. Patrice JOURDE
Fonction : Directeur d'Agence

Mme Marine TRIPODI
Fonction : Chargée de Clientèle Particuliers

agissant au nom et pour le compte de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit, dont le Siège Social est à METZ, 3 rue François de Curel, immatriculée sous le N° 356 801 571 RCS METZ, certifient par la présente qu'il a été déposé dans les caisses de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE, conformément aux articles L225-12 et L225-13 du Code de Commerce,

sur un compte bloqué n° 34020368170

intitulé SAS (G)OAT by La Brea

à l'agence de METZ NORD

la somme de 1 000 € (Mille Euros)

représentant le montant libéré en espèces de la valeur nominale des Actions de ladite Société,
et qu'en outre, il leur a été présenté la liste des actionnaires mentionnant les sommes versées par chacun d'eux.
Au vu de cette liste et des sommes déposées, il apparaît que les versements s'établissent ainsi qu'il suit :

NOM :	DOMICILE :	MONTANTS :
Mme BENALOUACHE Claire	28, rue du grand Wad 57 000 METZ	510,00 €
Mme ANCELOT Julie	14, rue du sablon 57 000 METZ	490,00 €

Le retrait des fonds, provenant des souscriptions en numéraire, ne peut être effectué par le mandataire de la Société que sur présentation du certificat du Greffier attestant l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés, conformément à l'article L225-11 du Code de Commerce.

Fait à Metz Nord, le 11 février 2025

Signature
Signature


